

0 en partiel de droit fiscal

Par **Chloé557743**, le **15/05/2022 à 02:24**

Bonjour à tous,

Je fais face à une situation qui me stresse beaucoup et j'aimerais avoir votre avis ou bien des témoignages si certaines personnes ont connu des situations similaires.

Je suis en L3 droit et je viens de terminer mes partiels de S6, qui pour la plupart se sont relativement bien passés je pense.

En revanche, il y en a un que j'ai totalement loupé (celui de droit fiscal).

J'ai été prise d'une sorte de crise de panique et j'ai tout oublié devant mon sujet, je n'ai donc noté que très peu de choses sur ma copie qui pour la plupart sont fausses (j'ai vérifié en sortant du partiel, ...).

Je pense donc avoir un 0 ou une note en dessous de 5 (j'ai bien conscience que de manière générale les profs ont qlq scrupules à mettre 0 mais il faut savoir que notre professeur de droit fiscal est réputé noter sévèrement et l'année dernière a mis 0 à une vingtaine d'élèves...en tout cas c'est ce qui se dit).

Au delà de la très mauvaise note qui m'attend ce sont surtout les conséquences que cela risque d'avoir sur mes candidatures en master qui m'inquiètent.

Je me demandais si les directeurs de masters écartaient d'office un dossier contenant un 0 ? Ou s'ils pouvaient l'interpréter comme un accident isolé ou bien en déduire que je ne me suis tout simplement pas présentée au partiel ?

(Je précise que j'ai validé ma L1 à 13,5 de moyenne, ma L2 à 14 et mon S5 de L3 a un peu plus de 13.

Cet incident me donne l'impression d'avoir saboté tout mon travail de ces dernières années ...)

Merci d'avance pour vos réponses !

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/05/2022 à 07:19**

Bonjour

Je suis chargé de travaux dirigés, j'ai été amené à échanger avec des directeurs/directrices de Master.

La plupart me disent que c'est surtout les résultats du premier semestre qui les intéressent. Pour le second semestre, ils regardent les notes dans les matières en rapport avec leur Master.

Ainsi, si vous ne visez pas des Masters droit fiscal, cette accident ne devra pas vous poser de problèmes.

A une époque, les directeurs de Masters faisaient des entretiens. Depuis le COVID, cela ne se fait plus en présentiel mais rien n'empêche une entretien en visio ou par téléphone. Vous pourrez éventuellement donner des explications.

Par **Chloé557743**, le **16/05/2022 à 03:17**

Je vous remercie pour votre réponse.
Ce que vous me dites me rassure.

Je ne vise pas de masters en droit fiscal mais plutôt des masters en droit privé.

Si l'occasion se présente, j'essaierai de justifier cette note en entretien.

Merci encore et bonne journée.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **16/05/2022 à 11:55**

Bonjour;

Le master Droit des affaires est un master de droit privé.

Les deux grandes familles du droit sont le droit privé et le droit « public » (administratif etc...).

Plus précisément, le droit public s'attache à réguler la vie de la société, des personnes publique, institutions publiques etc... là où le droit privé va s'attacher à ce qui concerne les personnes (physique ou morale, de droit privé) particuliers, entreprises etc...

Un Master en droit privé va nécessairement déboucher sur une spécialité, droit des affaires, justice procès et procédure, cyber sécurité, droit du travail.

Pour résumer, cet accident pourrait vous porter préjudice si dans un Master pour lequel vous candidatez, le droit fiscal est une des deux principales matières, sinon, il vous suffit d'expliquer cet accident dans votre candidature. Si l'explication est convaincante, les enseignants ne sont pas des monstres, ils savent que personne n'est infaillible ;)

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/05/2022 à 12:41**

[quote]

Pour résumer, cet accident pourrait vous porter préjudice si dans un Master pour lequel vous candidatez, le droit fiscal est une des deux principales matières

[/quote]

Et encore ... N'oublions pas que le droit fiscal est rarement enseigné en Licence. La plupart des candidats qui postulent en Master Droit des affaires n'ont jamais suivi cette matière. Généralement, les Licences qui proposent du droit fiscal c'est en petite matière.

Les responsables de Master droit des affaires attacheront plus d'importance aux notes en droit des sociétés

Par **Chloé557743**, le **16/05/2022 à 15:59**

Bonjour,

Je postule essentiellement dans des masters de droit privé général (pas ceux en droit des affaires ou en droit social).

Les matières les plus importantes dans ces formations sont le droit civil (droit patrimonial de la famille , droit des sûretés...).

J'ai eu de plutôt bonnes notes en droit civil au S5 (14 en TD et 15 en partiel) et j'ai aussi eu une bonne note en droit des affaires (16 , mais je ne compte pas me spécialiser dans ce domaine).

J'ai bien conscience que les directeurs de master ne sont pas des monstres mais vu le nombre de dossiers parmi lesquels ils doivent choisir, je peux comprendre qu'entre 2 personnes ayant à peu près la même moyenne mais dont l'une affiche un 0 sur son relevé, ils choisissent l'autre ...

J'espère donc passer la pré-sélection et pouvoir me justifier lors d'un entretien....

Merci encore de vos réponses